

N° 1 Le phare de l'Estacade et de la Potence

Les bateaux doivent repérer l'alignement entre le phare de La Potence et un feu situé sur Le Remblai (la promenade au bord de mer), peu esthétique. Les bateaux s'avancent en suivant cet alignement puis repèrent sur leur gauche un secteur angulaire déterminé, grâce aux feux rouge et vert et au feu de la Tour d'Arundel. Ils peuvent alors virer de bord, et se diriger vers le chenal de l'entrée du port.

Le feu sur le Remblai a remplacé le feu de l'Estacade. Le phare de La Potence et le feu de l'Estacade étaient situés aux deux extrémités de la Rue des Deux Phares, que l'on voit sur la photo. Les maisons entourant le phare de La Potence appartiennent à la DDE, et là se trouvent les bureaux des Phares et Balises.

Le feu du Remblai et le phare de La Potence ont une portée de 16 milles. La Potence atteint une hauteur de 20 mètres, et le feu du Remblai 14 mètres.

La Potence



L'Estacade



N° 6 Le phare de l'Armandèche



Le phare de l'Armandèche, entré en fonction le 15 octobre 1968, est le dernier phare construit en France.

C'est une tour blanche hexagonale d'une hauteur de 38,96 mètres disposant à l'intérieur d'un escalier en colimaçon de 193 marches.

L'optique du phare est composée de trois lentilles émettant un signal de 3 éclats blancs toutes les 15 secondes.

Sa puissance est de 440 000 candélas pour une portée de 24 milles marins.

Il est devenu le phare d'atterrissage du port des Sables-d'Olonne, en remplacement du phare d'Arundel.

Le 3 octobre 2012, il est classé Monument Historique.

Dernier phare construit en France sur les plans de l'architecte Maurice Durand.

N° 2 La Tour Arundel



Construit par les Princes de Talmont au XV^{ème} siècle, Soubise chef protestant s'empare du château en 1622 et y fait construire des fortifications. Garnison sous Louis XIII, bombardé en 1796 par les anglo-hollandais, racheté par l'Etat en 1835 puis restauré de 1986 à 1994, le château abrite actuellement le Musée de la Mer. La tour fait partie du système défensif du château Saint-Clair. Le premier feu fut installé en 1593. Au XVIII^{ème} siècle, le feu de la Chaume est le seul phare de Vendée. Sa forme actuelle résulte de travaux de restauration opérés de 1857 à 1858. En haut de la tour, superbe panorama de la ville et des marais notamment grâce à une table d'orientation datant de 1911.

La Tour d'Arundel est accessible au public en visitant le Musée de la Mer, d'avril à septembre. Du haut de la tour, une vue exceptionnelle sur la baie des Sables d'Olonne.

N° 7 Le sémaphore



Le sémaphore est un poste de signalisation situé à La Chaume construit dans la deuxième moitié du XIX^e siècle pour communiquer avec les navires en vue.

Construit vers 1863 par l'ingénieur Séraphin Chaigneau, le sémaphore se situe au quartier de La Chaume, non loin de l'ancien fort de l'Aiguille, au lieu-dit les "Dunes de la Vigie". Cette parcelle de terrain de 88 ares 20 ca est affectée au ministère de la Marine Nationale par décisions des 18 et 21 août 1860.

Cet édifice fait partie d'un vaste réseau de nouveaux postes sémaphoriques mis en place sur le littoral sous le Second Empire. Ces postes doivent notamment faciliter les communications entre les navires en mer et l'intérieur du pays, devenant par là même un atout indispensable pour la défense des côtes en temps de guerre. D'après l'abbé Renollaud, "la première dépêche du Poste fut adressée à M. le Préfet Maritime de Rochefort".

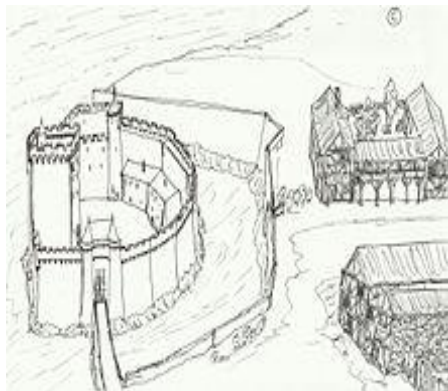
Le sémaphore est ensuite classé par la loi du 18 juillet 1895 concernant la détermination et la conservation des postes électro-sémaphoriques. Son champ de vue est fixé du S.78 E. au N. 45 O.

La surveillance est confiée à un chef guetteur et à un guetteur, mission que les nommés Macé et Gaborit assurent en 1914. Cependant, lors de la Première Guerre mondiale, le poste sémaphorique n°5 est occupé par des

Le château Saint-Clair

Le château a un plan actuel de forme ovoïde, une cour ceinte d'une muraille renferme une cour intérieure, qui renferme le musée de la mer. La tour dite d'Arundel, de forme carrée et dotée de mâchicoulis sur arcs trilobés assez rares, est le donjon du château au XIV^e siècle.

Une autre tour a été démolie au XVII^e siècle, à l'emplacement de la jetée. C'était la tour d'Arbondelle, dont le nom a dû être déformé en "Arundel" et redonné à l'actuelle tour en remplacement à l'ancienne démolie.



Essai de restitution du château.

Très peu d'informations historiques et architecturales sont communiquées. Mais on peut imaginer, à la vue de la forme ovoïde de l'enceinte, ainsi que l'époque des débuts de construction (XII^e siècle) que le château se résumait au XIII^e siècle à cette enceinte munie de très peu de tours, que l'on appelle « donjon annulaire » (*shell-keep*). Les seigneurs de Talmont l'auraient probablement amélioré quelques siècles après.

soldats du 93^{ème} régiment d'infanterie, dans le cadre du "Plan de garde des points importants du littoral".

En 1926, la surélévation du sémaphore de La Chaume est demandée par la municipalité sablaise, suite à la requête d'un lotisseur, M. Dombret, dont le terrain est situé à proximité. Ce projet d'aménagement est finalement abandonné en 1933.

En 1949, le ministère de la Marine consent, dans un premier temps, à remettre le sémaphore à l'administration des Domaines en vue de son aliénation, avant de se rétracter et de faire le choix du département de la Marine Marchande.

Cependant, le poste électro sémaphorique de La Chaume est déclassé par l'article 44 de la loi n° 52-757 du 30 juin 1952, en même temps que ceux de Biarritz et Gravelines.

En 1958, l'emprise du chemin vicinal ordinaire n°6 sur le terrain domanial de l'ancien sémaphore est remise à la Ville. Celle-ci va permettre le prolongement de la rue du Sémaphore jusqu'à la mer.

Par la suite, la Ville fait l'acquisition du terrain du sémaphore le 14 mai 1962. Plus tard, souhaitant y installer une auberge de jeunesse, elle devient également propriétaire du sémaphore le 10 octobre 1974. Le bâtiment est alors décrit en forme de T, comprenant une tour à deux niveaux avec terrasse et 3 logements d'habitation composés chacun de 2 pièces et cuisine.

La transformation en auberge de jeunesse intervient en 1978. Celle-ci se compose de 3 chambres, de 22 lits et d'une grande tente de 11 places. Deux personnes de la Fédération Unie des Auberges de Jeunesse sont chargées de l'accueil.

Au terme de la saison 1997, suite à divers problèmes de voisinage, la ville met fin à la mise à disposition du sémaphore.

L'année suivante, les terrains et bâtiments sont vendus à des promoteurs pour y édifier "Le Village du Sémaphore", nouvel équipement para-hôtelier touristique.

N° 3 Les phares d'alignement



Un *phare* est un système de signalisation employé, soit dans le domaine maritime (*phare* avec le cas particulier des *phares* dits « feux d'alignement » qui, ensemble, indiquent en outre un axe (exemple : l'alignement de feux permettant de viser l'entrée du chenal)

Place Maraud

La **place Maraud** était autrefois une petite baie connue comme étant « l'Anse de la Fontaine ». Il s'agissait d'une crique servant de **lieu de mouillage** : le premier port des Sables d'Olonne !

Cette zone abritée se situait à l'entrée du port au **Moyen-Âge**. Les seigneurs de Talmont-Saint-Hilaire choisirent l'éperon rocheux dominant cette crique pour y construire un **château**, symbole de leur autorité en ce port alors en plein essor.

Elle tient son nom ancien « **de la Fontaine** » de la présence d'une source d'eau douce qui effleurait en haut de la crique et qui permit la mise en place d'un **lavoir** qui était situé à l'emplacement du marché actuel.

Son aménagement a commencé en **1788** avec la construction des quais.

N° 8 La Rudelière



Avant de devenir un plan d'eau pour la pêche et l'initiation à la voile, le lac de Tanchet était autrefois un réservoir d'eau potable.

C'est en 1871 qu'Alphonse Guérit, architecte de la Ville, a élaboré un projet de service d'eau comprenant le barrage de la vallée de Tanchet par un mur en maçonnerie.

L'inauguration de la distribution d'eau du service public, au moyen de bornes fontaines, a lieu le 29 juillet 1877.

L'agrandissement des bassins de Tanchet, afin de doubler la superficie, est opéré en 1911. Malgré cela, la pénurie d'eau reste importante en septembre et octobre.

En 1942, la mise en service des nouvelles installations de Poiroux-Finfarine entraîne la désaffectation des bâtiments de l'usine d'eau de Tanchet. Ceux-ci sont alors restitués à la Ville par La Sablaise des Eaux. Cependant, en 1953, une nouvelle station de pompage est construite à proximité afin de répondre à la surconsommation d'eau pendant la période estivale.

Afin d'embellir le site de Tanchet, la municipalité va décider d'implanter, au titre du plan d'équipement sportif, une école de voile à la place de l'ancienne usine jugée trop vétuste.

Le projet de l'architecte Michel François est approuvé par le Conseil municipal le 21 décembre 1962.

L'école de voile est construite en 1965 et inaugurée le 13 juillet 1966.

L'école est alors administrée par le Sport Nautique Sablais, dont le président est le commandant Roy. La direction était assurée par M. Jouclas.

L'anse fut comblée, en partie. Il subsistait une cale « **la Cale des Fontaines** » qui permettait d'avoir un accès au port et d'y mettre à l'eau quelques embarcations.

Les eaux stagnantes et l'insalubrité du site vont gêner la population chaumoise qui demandera le **comblement de la cale dès 1896**. Un projet de réaménagement avait été envisagé avant la guerre 14-18 mais la cale ne sera finalement comblée qu'en **1923** à la demande de la commission d'hygiène qui délivrait le classement de la ville comme **station climatique**.

A cette période, elle prend le nom de « **Place des Pous** » (ou **Pouts**).

Les marins chaumoises vont alors utiliser la partie comblée de l'anse pour y faire **sécher leurs rêts** (filets de pêche) sur de grands poteaux appelés « **Pous** ».

La première station de sauvetage des Sables d'Olonne avait été installée à cet emplacement en 1867. Lors du comblement de la cale en 1923, le canot ne pouvait plus être mis à l'eau ici, l'abri fut reconverti en entrepôt pour les fûts de pétrole servant à l'alimentation des phares et surnommé « **la Pétrolière** ». Inutilisée après l'électrification du phare de **la Tour Arundel**, elle fut démolie en 1995.

Le nom de la place, **Place Maraud**, vient de : **Anselme Maraud (1842-1910)**. Premier patron du canot de sauvetage, il fut un héroïque sauveteur en mer décoré de **la légion d'honneur** mais aussi conseiller municipal. Il œuvra pour le développement des animations dans le port et il fut à l'origine des **fêtes de la ch'noe** dans l'ancien bassin des chasses. Ces fêtes furent d'ailleurs surnommées par les gens du pays « **les fêtes à Maraud** ».

En 1967, c'est l'homologation de "l'école de voile des Sables-d'Olonne". La gestion est désormais assurée en régie directe par la ville. Par la suite, plusieurs extensions de l'école de voile ont lieu en 1978, 1982 et 1985.

Les activités nautiques et sportives d'école de voile s'étoffent avec des équipements complémentaires majeurs comme la base de mer en 1988 et la salle François Huszar en avril 1995.

Ayant obtenu le label "Station Voile" en 1987, l'école de voile est devenue le CREPS en 1989 puis l'Institut Sport Océan en 2000.

La rénovation et l'extension de l'ISO, décidées par le Conseil municipal le 24 septembre 2001, confortent la Ville dans sa vocation d'accueil des sports nautiques. Le nouveau bâtiment est inauguré le 3 octobre 2003. Après la construction de la thalassothérapie en 1989, l'aménagement de la promenade piétonne du lac est intervenu l'année suivante.

Zone de détente et de loisirs :

ISO (Institut Sport Océan),

Thalasso,

Zoo,

Parc des sports,

Casino des pins,

Centre de tir,

Club de tennis,

Boule lyonnaise,

Zone de pêche.

N° 4 Les balises cardinales



Les **bouées cardinales** indiquent, en navigation, l'emplacement de danger en se référant aux quatre points cardinaux. Par exemple, la bouée cardinale nord nous indique que les eaux navigables sont au nord de la bouée cardinale nord. La façon dont les bandes jaunes et noires sont placées nous indique si on fait face à une bouée cardinale est, une bouée cardinale ouest, une bouée cardinale nord ou une bouée cardinale sud.

Bouée danger isolé



Bouée de couleur rouge et noire nommée Jean Marthe

N° 9 Le Remblai

Véritable vitrine de notre station balnéaire, incontournable balade dominicale, sujet d'innombrables cartes postales... le **Remblai** des Sables d'Olonne, c'est surtout le reflet de 5 siècles de notre histoire. Bien plus qu'une simple promenade...

La promenade emblématique des Sables d'Olonne, « Le Remblai » est à l'origine un mur de protection érigé au milieu du XVI^e siècle. Long de 300m et de 4 m d'épaisseur, il fut mis en place sur ordre du **Roi François 1er**. Mal entretenu, il fallut le reconstruire au XVIII^e siècle, entre 1751 et 1763, plus résistant et long de 550 m. Il s'étendait alors entre l'actuelle rue de la Pie et l'ancien cimetière de la côte situé alors en bas de la rue Travot.

L'espace entre le mur et la dune ayant été **remblayé** par les pierres de délestage des navires, il fut rapidement nommé : « **le Remblai** ».

Avec l'arrivée des premiers baigneurs au début du XIX^e siècle, le Remblai deviendra progressivement un lieu de **balade, d'animations, de rencontres**... A partir de 1860, le remblai sera prolongé :

- A l'Ouest, il sera relié à la jetée des Sables afin non seulement de protéger le quartier du Passage, mais surtout d'aménager le quartier du futur Grand Casino inauguré en **1876**.
- A l'Est, c'est l'actuelle promenade Clemenceau qui vit le jour, de la place du Maréchal Foch à la place de Strasbourg. Son aménagement permit également de protéger le cours Blossac.

En parallèle, les Ponts et Chaussées, alors en charge de cette voie publique, aménagèrent le Remblai comme suit :

- la voie fut macadamisée,
- des trottoirs de 4m de largeur furent créés,
- des garde-corps de fer,
- un éclairage public en été,
- et des escaliers en bois pour accéder à la plage.

Puis, entre 1885-1907, les travaux se poursuivirent à l'Est, pour créer

La Jean-Marthe était un ancien chalutier Sablais transformé en dragueur de mines allemand en 1941 et coulé par des chasseurs canadiens dans la baie des Sables d'Olonne à 300 m environ de la jetée.

l'actuelle promenade Georges Godet de l'ancien fort de l'Estacade (actuelle place de Strasbourg) jusqu'à l'ancien lavoir du Courseau (Les Présidents). En **1898**, la ville inaugura le **tramway** des Sables d'Olonne reliant le **Grand Casino** au **Casino des Pins** situé alors avenue Aristide Briand. Il fonctionnait uniquement pendant la période estivale et fut définitivement supprimé en 1925.

N°5 Le phare des Barges



Le phare est situé à 2.5 km de la côte, à l'ouest des Sables-d'Olonne sur le rocher de la Grande Barge.

C'est une tour de granit d'une hauteur de 31 mètres.

Il est entré en service en 1861 et a été le premier phare français en mer, à être automatisé.

Le dernier gardien est parti en 1973.

Son feu est rouge à 2 éclats groupés tournants 10 s.

Sa portée est de 13,5 milles. L'éclairage est produit par une lampe halogène de 20 W.

Ses coordonnées géographiques sont:

46° 29' 750" N

1° 50' 420" W

N° 10 la Pointe de l'Aiguille



Donc, d'après l'étude des différentes pièces d'archives, et avec toutes les précautions nécessaires qui s'imposent dans ce genre d'exercice, il pourrait vraisemblablement s'agir d'un ouvrage défensif déjà présent dans la première moitié du XVIIIe siècle. Pour conforter cette hypothèse, le sieur Boulineau, auteur en 1789 d'un "Recueil pour servir d'anecdotes curieuses aux port, cité de Saint-Nicolas de La Chaume", nous rapporte également que des fortifications furent édifiées au fort Saint Nicolas et dans ses environs après le bombardement de la ville en 1696. Malgré cela, ce n'est qu'en 1819 que le fort de l'Aiguille est mentionné clairement pour la première fois, sur les plans réalisés par Maublanc, capitaine du Génie aux Sables. L'importance stratégique de ce fort était indiscutable si l'on note qu'il est seul présent sur la « Carte particulière des côtes de France (environ des Sables-d'Olonne et entrée du Pertuis Breton) », de Beautemps-Beaupré en 1824. Deux décennies plus tard, les plans des ingénieurs Decharme et Petot répertorient toujours l'enceinte fortifiée. Toutefois, la dimension militaire du site semble s'estomper rapidement comme en témoigne un document du 12 décembre 1853 indiquant que « les batteries de Tanchet et de l'Aiguille. Il est légitime de supposer que, pendant la Seconde Guerre mondiale, l'ouvrage en question était incorporé dans le système défensif du Mur de l'Atlantique, en complément des 14 blockhaus érigés sur le site des dunes de la Vigie.



Océan Atlantique

Plage de la Paracou

Fief Monsieur

Les Sauniers

La Chaume

Les Agaures

Les Peuples

Le Passage

Rond Point Charcot

Port Olona
Port de Plaisance

Bassin à Flot

Port de Pêche

Port de Plaisance Garnier

Grande F

Phare de l'Armandeche

Prieuré St Nicolas

